



AVIS DE COMPÉTITION
Invitation Benoit Lavoie 2018

PRÉSENTÉ PAR
Club de Patinage Artistique de Baie-Saint-Paul
Région Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches

DU : 5 avril, 2018

AU : 8 avril, 2018

SANCTION : IR-17-129

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction –

COMPÉTITIONS INTERRÉGIONS 2017-2018

Club de Patinage Artistique de Baie-Saint-Paul

ANNONCE LA TENUE DE L'Invitation Benoit Lavoie 2018

Dates : 5 avril, 2018 au 8 avril, 2018

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-étude reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

1. Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches
2. Côte-Nord
3. Saguenay-Lac-St-Jean

Président(e) comité organisateur : Yolaine Tremblay
Téléphone : 418-435-5104 **Courriel :** yoyo@charlevoix.net
Représentant(e) technique : Nicole St-Gelais
Spécialiste de données en chef : Yolande Tremblay
Spécialiste de données informatiques : Ginette Fraser

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : IR-17-129

NOM DU CLUB HÔTE : Club de Patinage Artistique de Baie-Saint-Paul
SITE INTERNET : www.acparcnca.com
COURRIEL : yoyo@charlevoix.net
TÉLÉPHONE : 418-435-5104

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Luc & Marie-Claude
11-B, rue Forget
Baie-Saint-Paul (Québec), G3Z 2N3

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** : 85' X 200' (Standard LNH)

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite : **500**.
- B) Autres restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a) Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participant est insuffisant.

6. Inscription

Postale Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être reçu au plus tard le 22 février, 2018 à l'adresse suivante :

A/S Yolaine Tremblay (Invitation Benoit Lavoie 2018)
Invitation Benoit Lavoie 2018
38, rue Filion
Baie-Saint-Paul (Québec), Qc, G3Z 2N3

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7. Mode(s) de paiement

- ✓ Chèque ou mandat poste

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de C. P. A. Baie-Saint-Paul et datés **au plus tard le 22 février, 2018**. À l'adresse suivante :

A/S Yolaine Tremblay (Invitation Benoit Lavoie 2018)
Invitation Benoit Lavoie 2018
38, rue Filion
Baie-Saint-Paul (Québec), Qc, G3Z 2N3

Aucun chèque postdaté après le 22 février, 2018 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

- 85 \$ par événement CPC en simple;
- 40 \$ pour 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);
- 70 \$ par événement Norme de performance avec classement;
- 70 \$ par événement Norme de performance;
- 40 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC.
- Le système de « Norme de Performance avec classement ».
- Le système de «Norme de performance».

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Le règlement général 2403 (Politiques et procédures de Patinage Canada) s'applique.

Les entraîneurs doivent avoir la certification minimale du PNCE comme entraîneurs primaires de Patinage STAR (niveau 1) et respecter les normes d'accréditation suivantes:

ENTRÉE GRATUITE

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
 - Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
- Documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membre en 2017-2018
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins
 - Preuve que le BackCheck est à jour

NOUVEAUX ENTRAÎNEURS

Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères d'accréditation ou de subvention ci-dessus disposeront de trois ans pour obtenir leur certification d'entraîneurs primaires de Patinage STAR, et ce à partir de la date à laquelle ils s'inscriront comme entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada.

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité VALIDE avec photo. **Ils doivent la porter au cou en tout temps.**

14. Frais d'admission

Admission Générale : Gratuite

Les patineurs et leur chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- ✓ STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- ✓ Pré-Juvenile moins de 11 ans;
- ✓ Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;

16. Prix

16.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

16.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

21. Photos

Photos disponibles sur place.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Hôtel Baie-Saint-Paul
2, chemin du Golf
Baie-Saint-Paul (Québec), Qc, G3Z 1X6
Tél : 418-435-3683

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ne peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

TESTS

STYLE LIBRE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer le test Junior Argent, Senior Argent ou Or de style libre dans la partie du programme libre des catégories Juvénile et plus.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• JUNIOR

- | | |
|---------------|--|
| Test : | Avoir réussi le test Or de style libre. |
| Âge : | Être âgé(e) de moins de 19 ans le 1er juillet qui précède la compétition (critères d'âge de l'UIP) |
| Prog. Court : | 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.) |
| Prog. Libre : | Dames : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.) / Messieurs : 4 min. (+/- 10 sec.) |

• NOVICE

- | | |
|---------------|--|
| Test : | Avoir réussi le test Or de style libre. |
| Âge : | Être âgé(e) de moins de 17 ans le 1er juillet qui précède la compétition |
| Prog. Court : | Durée maximale de 2 min. 30 sec. |
| Prog. Libre : | Dames : 3 min. (+/- 10 sec.) / Messieurs : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.) |

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

- **PRÉ-NOVICE**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2017-2018**) pour la même discipline.
 - **Année courante : 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. (Exemple STAR 1 et STAR 2) À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR. (Exemple STAR 6 et STAR 7)

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Exigences de programme de compétition – Patinage STAR (13 juin 2017) »

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.*

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**
Test : Doivent avoir réussi le test complet Junior Argent de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **STAR 10**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **STAR 9**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
- **STAR 8**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)
- **STAR 7**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
- **STAR 6**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

STAR 4 ET 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

- **STAR 5**
 - Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.
 - Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
 - **moins de 10 ans**
 - Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
 - Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
 - Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **STAR 4**
 - Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
 - Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.
 - **moins de 10 ans**
 - Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
 - Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
 - Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

- **STAR 3***
 - Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2***
 - Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : Maximum 2 min.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : <https://info.skatecanada.ca/index.php/fr/regles-du-sport/121-exigences-de-programme-de-compétition-de-patinage-star-2017-2018.html?showall=&start=1>

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**
Test : Avoir réussi le test Or de patinage d'interprétation
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 3 min.
- **ARGENT**
Test : Avoir réussi le test Argent de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 3 min.
- **BRONZE**
Test : Avoir réussi le test Bronze de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 3 min.
- **INTRODUCTION**
Test : Avoir réussi le test Introduction de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min.
- **PRÉ-INTRODUCTION**
Test : Ne pas avoir réussi de test de patinage d'interprétation.
Âge : Aucune limite
Programme : Durée maximale de 2 min.